



PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Préfecture
Direction de la Citoyenneté et de la Légimité

Bureau du Contrôle de Légimité
de l'Urbanisme et de l'Environnement
Dossier suivi par :
Cathy FONTVIEILLE - SAFONT
☎ : 04.68.51.68.66
✉ : catherine.safont@pyrenees-orientales.gouv.fr

Perpignan, le 27 DEC. 2018

Le Préfet des Pyrénées-Orientales

à

Mesdames et Messieurs les membres de
la Commission de Suivi de Site de Titanobel
à Opoul Périllos
(destinataires in fine)

OBJET : Réunion de la commission de suivi du site Titanobel à Opoul-Périllos

PJ : 1 projet de règlement intérieur

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine réunion de la Commission de Suivi du site TITANOBEL sur la commune d'Opoul-Perillos aura lieu le :

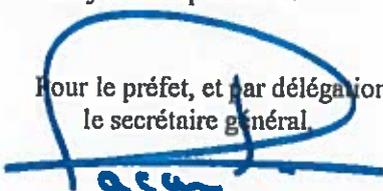
le mercredi 23 janvier 2019 à 10h en mairie d'Opoul-Perillos

selon l'ordre du jour prévisionnel suivant :

- Installation de la commission, désignation du président et adoption du règlement intérieur.
- Désignation du bureau et de son président.
- Présentation du bilan d'activité par la société TITANOBEL :
 - * actions réalisées pour la prévention des risques et leur coût
 - * bilan du système de gestion de la sécurité
 - * comptes rendus des incidents et accidents de l'installation et des exercices d'alerte
 - * programme pluriannuel d'objectifs de réduction des risques
- Bilan de l'inspection des installations classées.
- Actualités du PPRT autour de la société TITANOBEL.
- Points divers.

Je vous serais obligé de bien vouloir y participer ou vous y faire représenter.

Pour le préfet, et par délégation,
le secrétaire général.


Ludovic PACAUD